

Vaud

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1972)**

Heft 175

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Au royaume des aveugles

Page 35 de « La Suisse » du dimanche 9 avril 1972. Côte à côte, sous la rubrique Valais, deux articles :

A gauche sur trois colonnes, le compte rendu de la dernière assemblée, à Sion, de la Société des écrivains valaisans. Un résumé de l'exposé du recuteur Jean Anzévui sur les lettres valaisannes actuelles : « Les grands thèmes qui dominent la littérature valaisanne sont :

- la montagne et son influence sur le caractère du Valaisan, ses coutumes, sa lutte, son économie;
- la famille où le père règne en maître, où la mère se dévoue jusqu'au don total, une famille dont la vie s'écoule proche de la nature et du rythme des saisons;
- la vie villageoise entre l'église et le bistrot, une vie influencée par le curé, par l'instituteur président, par la politique et ses affrontements;
- les métiers tels que charron, forgeron, cordonnier, sans oublier certains marginaux, du braconnier au contrebandier;
- l'histoire enfin, tout le passé valaisan qui a inspiré de nombreux écrivains dont André Donnet et Emile Biollay... »

A droite, sur les deux autres colonnes, un reportage consacré à l'inauguration de la première étape de Thyon 2000 « une des plus importantes réalisations touristiques du Valais ». Et au-dessus de la photographie d'une vaste bâtisse très futuriste, terrasses, décrochements, lignes verticales, verre et béton, ces précisions :

« Hier quatre nouveaux immeubles ont été inaugurés. Cette première étape représente la mise à disposition des touristes de plus de cinq cents nouveaux lits, d'un centre de restauration, de plusieurs commerces et de diverses salles abritant bowling ou dancing... »

» Les pistes et champs de ski s'étendent actuellement sur environ 250 hectares et comprennent

douze installations de remontées mécaniques avec un débit de plus de six mille personnes. Les intéressés étudient l'extension du domaine skiable. Une zone de 500 hectares est disponible au sud de Thyon... »

Et parmi les marginaux de la société valaisanne dont se nourrit la littérature de ce canton, ne pourrait-on pas compter aussi les littérateurs ?

VAUD

L'hypermarché, jusqu'où ?

Carrefour à Romanel, sur Lausanne, Balexert à Genève, le centre de Spreitenbach, les grands marchés périphériques sont devenus réalité. Déjà, on peut analyser les premiers résultats de l'expérience (cf. les articles de P.-H. Bovy dans la revue « Route et Trafic », novembre 1971).

Une première constatation, le supermarché n'est pas une solution aux problèmes de l'excès de circulation. Au contraire, c'est un générateur de trafic d'une exceptionnelle importance, et d'autant plus nuisible qu'il suscite une circulation irrégulière, avec des points extrêmement marqués. Ainsi l'accès à Carrefour connaît des moments de saturation; le marché Migros à Crissier va contribuer à embouteiller l'autoroute de ceinture : le débouché sur l'autoroute à la hauteur de l'échangeur d'Ecublens en sera rendu scabreux.

Dès maintenant, une réglementation rigoureuse de l'implantation des supermarchés s'impose. Il faut féliciter la commune de Crissier d'avoir refusé un deuxième centre commercial sur son territoire, malgré la pression du groupe Innovation.

Deuxième constatation, le rayonnement de ces magasins est extrêmement large, si l'on en juge par les comptages faits à Lausanne. Mais ce qui étonne, c'est qu'une clientèle importante vient, non pas de régions mal desservies commercialement, mais au contraire de régions déjà équipées, telles que Neuchâtel, Fribourg et... Genève !

L'économie faite sur l'achat devient le prétexte à une sorte de nomadisme commercial. Les rabais

créent l'illusion que le voyage à Lausanne est gratuit.

On devine quelle sera l'étape suivante (à l'exemple américain) : créer à proximité du supermarché des attractions (dancings, restaurants, jeux, etc.). Les chalands y viendront dépenser joyeusement leurs gains à l'achat, comme un petit joueur, heureux au casino, va dépenser au bar le résultat d'un coup de chance.

Tout cela demeure fondamentalement contraire à l'aménagement du territoire, dont la tâche première reste la mise en valeur du centre des villes, lié à l'histoire, au civisme; et si des centres commerciaux secondaires sont nécessaires, ils devraient être unis à des villes périphériques assez fortes pour les intégrer.

Qui respire, paie

Dans le Bulletin de documentation économique de la SDES (Société pour le développement de l'économie suisse) ces remarques du professeur allemand Josua Werner sur le coût de la protection de l'environnement : en Allemagne fédérale, ce poste du budget absorbera 36 milliards de DM environ (investissements et frais généraux) d'ici à 1975. Les dépenses du « Bund » et des « Länder », 28 milliards, celles de l'économie privée, 8 milliards. Si l'on prend pour base de calcul le produit national brut actuel de la RFA (600 milliards), il faudrait dorénavant consacrer 2 % du PNB par année à la protection de l'environnement ; selon l'OCDE, ces 2 % permettraient, dans les pays industriels occidentaux, tout juste d'éviter de nouvelles dégradations du milieu ; un assainissement efficace absorberait 3 % du PNB. A l'échelle suisse, il s'agirait donc de consacrer près de 3 milliards de francs suisses à cette lutte vitale, soit plus de la moitié des investissements totaux absorbés par la construction de logements en 1969 (5 milliards), plus du quart du budget de la Confédération pour 1971 (8,5 milliards), plus que les dépenses de la défense nationale...